



## ONYX MIDI PYRENEES

*Le Centre de Stockage  
de Déchets Ultimes  
de Bénac(65)*

### ONYX MIDI PYRENEES

UN TEMPS D'AVANCE POUR L'ENVIRONNEMENT

ONYX Midi-Pyrénées fédère l'ensemble des activités de collecte et de traitement des déchets solides de VEOLIA Environnement.

Rattachée à la région ONYX Sud-Ouest, ONYX Midi-Pyrénées est organisée en 3 agences et 8 implantations locales. Elle dispose de compétences dans tous les domaines de la gestion des déchets ménagers et industriels :

- Collecte,
- Gestion globale, déchetteries industrielles,
- Nettoyement,
- Tri et Recyclage,
- Traitement par matière par recyclage ou compostage, valorisation énergétique, enfouissement technique.

Chiffres-Clé 2003 :

- CA : 49 M€
- Effectif : 405 personnes
- 164 883 t de DIB collectés
- 378 327 t de déchets traités
- 58 835 t de déchets recyclés



### LE CSDU DE BENAC, POUR UNE GESTION MODERNE DES DECHETS

Le centre de stockage des déchets ultimes de classe 2 de Bénac remplit une mission environnementale essentielle : traiter les déchets ménagers et assimilés des Hautes-Pyrénées.

Créé dans les années 70, le CSDU de Bénac a connu depuis de profondes modifications, parallèlement aux évolutions réglementaires en matière de stockage des déchets.

En 1999, un traitement des lixiviats par osmose inverse est implanté sur le site. Plus récemment, des travaux de réaménagement et de couverture des casiers ont été effectués. En 2003, le site a étendu son réseau de captage des biogaz et s'est équipé d'un éclairage solaire sur plateforme mobile permettant l'éclairage du quai de vidage. Il s'est également doté de nouveaux engins de compactage des déchets de dernière génération.

En 2004, de nouveaux investissements sont réalisés. Ils concernent principalement la mise en place d'une nouvelle torchère et la poursuite du reboisement du site. Sur 2 ans, le montant des investissements ainsi réalisés est de plus d'1 million d'euros.

### FICHE D'IDENTITE

Effectif : 8 personnes

Superficie : 45 ha dont 13,5 destinés à l'exploitation

Capacité : 80 000 tonnes / an

Matériel sur site : 1 compacteur, 2 chargeurs sur chenilles

Traitement des lixiviats par osmose inverse

Captage du biogaz au moyen de 23 puits de dégazage et traitement des gaz par torchère.

# L'exploitation du CSDU et ses mesures de protections

Un centre de stockage des déchets ultimes est aménagé pour assurer une protection maximale de l'environnement. Installation classée soumise à autorisation préfectorale, il est régi par des procédures d'exploitation strictes. Il fait l'objet d'analyses régulières, témoins de la maîtrise des impacts sur l'environnement.



## 1. L'accueil des déchets

La nature et l'origine des déchets sont systématiquement contrôlées à l'entrée sur site. Seuls les déchets dits « banals », en provenance des communes et des entreprises, sont acceptés. Un contrôle systématique du niveau de radioactivité par portique est également réalisé avant leur admission sur le site.



## 2. Les casiers de stockage

Les déchets sont dirigés vers une aire de vidage, dont la localisation varie en fonction des zones exploitées.

Les déchets sont déposés dans des casiers de stockage, où ils sont traités au moyen d'un compacteur. Ce dernier a été renouvelé en juin 2003 par un matériel 38 t, pour une meilleure performance d'exploitation et des conditions de travail améliorées.

De plus, depuis septembre 2003, le site est doté d'une plateforme mobile d'éclairage solaire, pour permettre le vidage en toute sécurité en période hivernale.



## 3. La qualité des eaux

Les eaux de pluie ayant traversé les massifs de déchets sont appelées lixiviats. Ils sont recueillis au fond de chaque casier puis acheminés vers des bassins de stockage. De là, ils sont pompés vers la station d'épuration qui assure une dépollution optimale de l'eau par osmose inverse.

Des analyses régulières, réalisées par un laboratoire indépendant, témoignent de la performance du traitement.



## 4. La qualité de l'air

Le processus de dégradation des déchets organiques génère du gaz appelé biogaz, principalement composé de méthane. Une fois le casier de stockage terminé, un réseau de captage du biogaz est constitué. Il permet d'acheminer les gaz ainsi collectés vers la torchère, où ils sont brûlés à très haute température pour garantir la destruction des éléments polluants et odorants.

